



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-39801>

Département(s) de publication : 10

Annonce n° 24-39801

Services

Section 1 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : Commune de Saint-André-les-Vergers

Type de Numéro national d'indentification : SIRET

N° National d'identification : 21100322300016

Ville : Saint-André-les-Vergers

Code postal : 10120

Groupement de commandes : Non

Département(s) de publication : 10

Section 2 - Communication

Lien vers le profil d'acheteur : <https://www.xmarches.fr/entreprise/detailConsultation.php?key=30947>

Identifiant interne de la consultation : 2024-01

Intégralité des documents sur le profil d'acheteur : Oui

Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : Non

Nom du contact : SERVICES techniques

Section 3 - Procédure

Type de procédure : Procédure adaptée ouverte

Conditions de participation :

- **Capacité économique et financière - conditions / moyens de preuve :** Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les prestations objet du contrat, réalisées au cours des trois derniers exercices disponibles (cette déclaration est prévue à l'article F1 du formulaire DC2) Déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels (cette déclaration est prévue à l'article F2 du formulaire DC2)
- **Capacités techniques et professionnelles - conditions / moyens de preuve :** Déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation du contrat Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années
Présentation d'une liste des prestations exécutées (non sous-traités) au cours des trois dernières

années (cette déclaration est prévue dans le cadre G du formulaire DC2). Le cas échéant les prestations sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique.

Technique d'achat : Sans objet

Date et heure limite de réception des plis : 26/04/2024 à 16:00

Présentation des offres par catalogue électronique : Interdite

Réduction du nombre de candidats : Non

Possibilité d'attribution sans négociation : Oui

L'acheteur exige la présentations de variantes : Oui

Section 4 - Identification du marché

Intitulé du marché : PRESTATIONS DE DESHERBAGE-.

Type de marché : Services

Description succincte du marché : Prestations de désherbage des bordures de trottoirs et les fils d'eau des rues de la ville de Saint-André-les-Vergers.-.

Lieu principal d'exécution du marché : Commune de St André Les Vergers

La consultation comporte des tranches : Non

La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : Non

Marché alloti : Non

Section 6 - Informations Complémentaires

Visite obligatoire : Non

Autres informations complémentaires : Conditions de remises des offres ou des candidatures : La transmission des offres et candidatures par voie électronique est obligatoire via le site <https://www.xmarches.fr> Le marché est conclu pour une période initiale de 7 mois. (du 1er juin 2024 au 31 décembre 2024) L'exécution des prestations aura lieu du 1er juin 2024 au 31 décembre 2024. Le marché est reconduit tacitement jusqu'à son terme. Le nombre de périodes de reconduction est fixé à 1. La durée de chaque période de reconduction est de 1 an. La durée maximale du contrat, toutes périodes confondues, est de 1 an et 7 mois. La reconduction est considérée comme acceptée si aucune décision écrite contraire n'est prise par le pouvoir adjudicateur au moins 3 mois avant la fin de la durée de validité du marché. Le titulaire ne peut pas refuser la reconduction. En application de l'article R2123-5 du Code de la commande publique, le pouvoir adjudicateur se réserve la possibilité d'attribuer le marché, objet de la présente consultation, sur la base des offres initiales sans négociation. Le candidat peut présenter une solution pour l'offre de base et une variante. En tout état de cause, le nombre de variante est limité à une (1) par candidat. Dans l'hypothèse où le candidat transmettrait plusieurs variantes, les offres du candidat seront rejetées.

Date d'envoi du présent avis à la publication : 04/04/2024